

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue au siège social de la MRC, 76, rue Dufferin, à Granby, province de Québec, le mercredi 27 juillet 2022 à compter de 9 h.

**PRÉSENCES :** Mme Julie Bourdon, mairesse de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du Canton de Shefford, Mme Suzanne Choinière, substitut au maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, M. Philip Tétrault, maire du village de Warden, tous formant quorum sous la présidence de M. René Beauregard, préfet suppléant et maire de Saint-Joachim-de-Shefford

**ABSENCE :** M. Paul Sarrazin, maire de Sainte-Cécile-de-Milton

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière et M<sup>e</sup> Grégory Carl Godbout, greffier, sont également présents.

**2022-07-327** **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum étant atteint, il est proposé par Mme la conseillère Julie Bourdon, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement que la séance soit rouverte à 9 h 02.

**Note :** **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

**2022-07-328** **AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE GRÉ À GRÉ AVEC AMI-BUS INC. POUR LA LOCATION D'UN MINIBUS POUR LE SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA**

**Soumis :** Projet de contrat avec Ami-Bus Inc. pour la location d'un minibus pour le service de transport collectif régional.

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Choinière, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement d'autoriser le préfet ou, en son absence, le préfet suppléant et la directrice générale et secrétaire-trésorière ou, en son absence, la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer le contrat pour la location d'un minibus tel que soumis et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**Note :** **RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2021-341 (CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA MRC) – RÉSOLUTION DE CONCORDANCE**

Ce sujet est remis en ajournement.

**Note :** **RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2021-341 (CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA MRC) – RÉSULTATS DES SOUMISSIONS – ADJUDICATION DES OBLIGATIONS**

Ce sujet est remis en ajournement.

Note :

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

**2022-07-329**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Il est 9 h 04. Il est proposé par M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyé par M. le conseiller Philip Tétrault et résolu unanimement d'ajourner la séance au 24 août 2022, 8 h 30.

*(Signé)*

\_\_\_\_\_  
M. René Beaugard, préfet suppléant

*(Signé)*

\_\_\_\_\_  
Mme Johanne Gaouette, directrice  
générale et secrétaire-trésorière